BILAN DE COMPETENCES - Formule épanouissement -23h

Une démarche complète et personnalisée pour construire un projet professionnel profondément cohérent avec vous.

Cadre légal décrit par la loi Article R6313-4 à 8

A qui s'adresse cette formule ?

Cette formule s'adresse à vous si vous souhaitez prendre le temps d'aller au fond de votre réflexion et de construire une vie professionnelle véritablement en accord avec qui vous êtes.

Elle est particulièrement adaptée si vous ressentez le besoin de comprendre ce qui vous anime, ce qui a du sens pour vous, ce dont vous avez besoin pour vous épanouir et la place que vous souhaitez réellement donner au travail dans votre vie.

L'accompagnement vous permet d'explorer ce qui fait votre singularité, de révéler vos ressources et vos aspirations, de trouver votre juste place et d'imaginer une manière d'exercer votre activité professionnelle pleinement en accord avec qui vous êtes et avec la personne que vous souhaitez devenir.

Il s'agit de faire des choix professionnels qui ne soient pas seulement cohérents sur le papier, mais profondément justes pour vous, en tenant compte de votre personnalité, de vos besoins, de vos priorités et de votre équilibre de vie.

Durée, tarifs, profil

Durée : 23 heures soit 4 jours
Tarif : 2340€ net/stagiaire (non assujetti à la TVA)
Format : présentiel et/ou distanciel
Profils des stagiaires : Ouvert à toutes les personnes en activité ou en situation d'inactivité (arrêt maladie – demandeur d'emploi)
Financement : CPF, OPCO, entreprise ou auto-financement

Lieu : 247 chemin de fontalun - Sury le Comtal
Dates et horaires : à définir
Délais d'accès : 2 à 3 semaines
Modalités d'inscription :
Me contacter pour un entretien préalable

Objectifs pédagogiques

Ce bilan vous permet de :

- Approfondir votre connaissance de vous-même et de votre fonctionnement ;
- Comprendre vos besoins, motivations, valeurs, aspirations et ressources ;
- Analyser votre parcours et l'ensemble de vos compétences ;
- Identifier vos facteurs d'épanouissement et de satisfaction professionnelle ;
- Explorer différentes possibilités professionnelles ;
- Construire et comparer plusieurs scénarios ;
- Identifier les conditions nécessaires à votre réussite ;

E.I Amandine BARLET –Consultante en bilan de compétences- Liberté Sens
247 chemin de Fontalun - 42450 Sury Le Comtal
www.liberte-sens.com – 06.37.17.62.30
Siret : 899 064 604 00015
Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84420417542. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

- Définir les compétences à valoriser, développer ou acquérir ;
- Confronter votre projet à la réalité professionnelle ;
- Construire un projet personnalisé, réaliste et durable.

Niveau d'accompagnement

- **Connaissance de soi — Exploration très approfondie et personnalisée**

L'accompagnement prend le temps d'explorer les différentes dimensions de votre fonctionnement : personnalité, valeurs, motivations, besoins, ressources, aspirations, facteurs d'épanouissement et équilibre de vie.

Les différents outils et échanges sont croisés et interprétés en lien avec votre situation personnelle et professionnelle.

- **Exploration professionnelle — Très approfondie**

Les pistes et scénarios sont explorés de manière approfondie afin d'en mesurer les opportunités, les contraintes, les conditions d'accès et leur cohérence avec votre profil et votre projet de vie.

- **Construction du projet — Projet approfondi et personnalisé**

Vous construisez un projet professionnel complet, réaliste et personnalisé, accompagné d'un plan d'action détaillé et adapté à vos priorités.

Programme

L'organisation du bilan de compétences peut s'adapter en contenu aux caractéristiques de la personne et aux objectifs du bilan.
En amont à votre bilan de compétences, et parce que c'est une démarche importante pour vous et pour moi, je prends le temps d'une première rencontre. Elle vous permet de découvrir ma démarche, ma méthodologie, mes valeurs et mon ADN et de faire connaissance.

Ce bilan de compétences est articulé en 3 étapes en application avec les décrets de loi en vigueur (Art. R. 6313-4 à -8) :

La synthèse est strictement confidentielle et remise uniquement au bénéficiaire. Un entretien de suivi est réalisé à 6 mois.

1. Phase préliminaire

- Analyser votre demande et vos besoins.
- Définir les objectifs du bilan.
- Présenter la méthodologie et les outils.
- Déterminer les modalités d'accompagnement.
- Établir le calendrier des rendez-vous.

2. Phase d'investigation

Faire le point sur vous et votre parcours

- Retracer votre parcours et analyser vos expériences significatives.
- Identifier vos compétences, ressources et réussites.
- Explorer votre personnalité et votre fonctionnement professionnel.
- Approfondir vos intérêts, motivations et valeurs.
- Identifier vos besoins professionnels et vos facteurs d'épanouissement.
- Explorer vos aspirations et vos priorités.
- Identifier les éventuels écarts entre votre situation actuelle et la situation professionnelle recherchée.
- Croiser et mettre en perspective les différents éléments de votre profil.

Explorer les possibles

- Faire émerger différentes hypothèses professionnelles.
- Explorer les métiers, secteurs et environnements correspondant aux scénarios envisagés.
- Identifier les compétences transférables.
- Déterminer les compétences à développer ou à acquérir.
- Étudier les conditions d'accès et les réalités du marché.
- Comparer les différents scénarios.
- Mesurer leur cohérence avec vos contraintes, vos aspirations et votre équilibre de vie.

Construire un projet durable

- Retenir et approfondir le ou les scénarios les plus cohérents.
- Identifier les conditions nécessaires à leur réalisation.
- Anticiper les éventuels freins.
- Définir les ressources et leviers à mobiliser.
- Construire un projet réaliste, personnalisé et durable.

3. Phase de conclusion

- Formaliser le projet professionnel retenu
- Identifier ses conditions de réussite.
- Formaliser les principales étapes de mise en œuvre.
- Élaborer un plan d'action détaillé.
- Finaliser et commenter la synthèse écrite du bilan.
- Prévoir un entretien de suivi à 6 mois.

La durée totale est de 23 heures soit 23 heures d'entretiens en face à face (en présentiel ou distanciel, selon vos possibilités). Les rendez-vous sont répartis sur plusieurs semaines, avec un rythme adapté à votre situation et au temps nécessaire aux investigations.

A NOTER : Selon le décret numéro 2026-234 du 30 mars 2026, une participation financière de 150€ est demandée à tout salarié souhaitant suivre un bilan de compétences avec son CPF (Mon Compte Formation).
Demandeurs d'emploi, vous n'avez pas à payer ces 150€.

LibertéSens
Révélez vos ressources

Organisation de la formation

- **Formateur**

Amandine Barlet — Coach en évolution professionnelle et coach d'entreprises, spécialisée en intelligence émotionnelle. J'accompagne les personnes dans leurs réflexions et leurs évolutions professionnelles, avec une approche qui prend en compte **le parcours, les compétences, les motivations, les besoins et le fonctionnement de chacun**.

Mon accompagnement s'appuie sur une approche **personnalisée et concrète**, pour vous aider à mieux vous connaître, éclairer vos choix et construire un projet professionnel cohérent avec qui vous êtes et ce que vous recherchez.

- **Matériel requis :** aucun matériel requis

- **Modalités d'accès :** Entretien préalable d'analyse de la demande

- **Moyens pédagogiques et d'encadrement**
  - Tout au long de l'accompagnement, alternance entre phase de diagnostic, phase d'échanges avec le consultant et travail personnel d'approfondissement
  - Des temps de diagnostics à partir d'outils reconnus et validés
  - Remise de rapports détaillés et personnalisés des outils d'évaluation et de diagnostic
  - Des temps de confrontation à la réalité socio-professionnelle et économique
  - Des temps d'entretiens individuels en face à face
  - Des temps d'investigation, d'enquêtes terrain et de recherche documentaire
  - Documents de suivi
  - Documents de bilans par outil
  - Documentation sur les formations, métiers, conjonctures
  - Document de synthèse écrite remis à l'issu du bilan

- **Suivi et évaluation de la formation**
  - Une feuille de présence émargée à chaque séance
  - En amont du bilan, un entretien préalable analyse de la situation, des besoins et attentes
  - Questionnaire d'évaluation à chaud au dernier jour du bilan de compétences
  - Certificat de réalisation du bilan de compétences
  - Questionnaire à 6 mois après le bilan de compétences

- **Accessibilité**
  Si vous êtes en situation de handicap ou avez des restrictions, vous pouvez nous contacter afin de déterminer ensemble si des adaptations sont possibles.

- **Contact Coach, responsable pédagogique et administratif :** amandine BARLET – a.barlet@liberte-sens.com – 06.37.17.62.30